

PM 8008  
B6

~~39~~  
~~19265~~

LEON BOLLACK

---

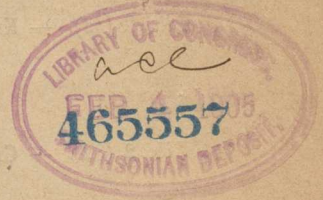
# *Vers la Langue Internationale*

---

Extrait de LA REVUE (ancienne REVUE DES REVUES), 1<sup>er</sup> Janvier 1902

---

Prix : 50 centimes.



PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE (ancienne REVUE DES REVUES)  
12, AVENUE DE L'OPÉRA

1904

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PM 8008  
BE

- Lib. 1. — LA LANGUE BLEUE. Théorie complète.  
1 vol. in-8° raisin, 480 pages..... 10 Francs
- Lib. 2. — GRAMMAIRE ABRÉGÉE de *La Langue Bleue*. 1 vol. in-8° raisin, 64 pages. 1 Fr. 25
- Lib. 3. — PREMIER VOCABULAIRE de *La Langue Bleue*. 1 vol. in-8° raisin, 89 pages. 1 Fr. 25
- Lib. 4. — MÉTHODE et DICTIONNAIRE de *La Langue Bleue* (Français-Bolak et Bolak-Français). 1 vol. in-8° raisin, 304 pages..... 5 Francs
- Lib. 7. — RÉSUMÉ THÉORIQUE de *La Langue Bleue*. 1 vol. in-8° raisin, 122 pages. 2 Fr. 50
- Lib. 8. — TEXTES FRANÇAIS traduits dans *La Langue Bleue*. 1 vol. in-8° raisin, 89 pages..... 1 Fr. 25
- Lib. 9. — PREMIÈRES NOTIONS sur la *Langue Bleue*. 1 vol. in-8° raisin, 53 pages. 75 Centimes

TRADUCTIONS

En Anglais :

- Lib. 2 (62). — ABRIDGED GRAMMAR of the **Blue Language**. English version by Professor TISCHER..... 1 sh. - \$ 0 25

En Allemand :

- Lib. 2 (42). — KURZE GRAMMATIK der **Blauen Sprache**. Bearbeitet durch A.-L. PICARD, licencié ès lettres..... 1 Mk. - 1 K. 25

En Italien :

- Lib. 2 (82). — GRAMMATICA della **Lingua Azzurra**. Adattata dal Professor LANZANI... 1 L. 25

En Espagnol :

- Lib. 2 (92). — GRAMATICA ABREVIADA de **La Lengua Azul**. Adatada por el Profesor E.-O. GIL..... 1 P. 25 - \$ 0 25 oro

Ces ouvrages se trouvent  
aux ÉDITIONS de la LANGUE BLEUE, 147, Avenue Malakoff, PARIS XVI<sup>e</sup>

VERS LA LANGUE INTERNATIONALE...



DE tous les problèmes que le xx<sup>e</sup> siècle aura à résoudre, celui qui aura la plus grande influence sur le développement du progrès humain est sans contredit l'établissement d'un langage international.

La solution de cette question apporterait en effet un changement tellement considérable, aussi bien dans les relations matérielles entre les peuples que dans leur « état d'âme », que toutes les branches de l'activité humaine s'en ressentiraient immédiatement et que l'évolution d'universelle solidarité s'effectuerait, pour ainsi dire, « intensivement ».

On peut affirmer que la langue internationale, idiome commun à tous les hommes, sera l'instrument le plus efficace pour l'édification d'une ère future d'humanité meilleure.

Supposons un instant un langage auxiliaire adopté universellement. Chaque peuple garde son idiome national. Pour s'entendre avec toutes les autres nations, il suffit de connaître une langue seconde que les Anglais appelleraient « general interpreter » (interprète pour tous lieux), et, que d'une manière concise, on peut dénommer la deuxième pour tous.

Au point de vue de l'éducation, c'est pour nos enfants un soulagement extraordinaire qui évite à la fois le surmenage imposé à leurs jeunes cerveaux et l'instruction forcément superficielle qui leur est donnée aujourd'hui.

Au point de vue des échanges mercantiles, c'est un bouleversement sans précédent, puisqu'avec un pareil mode d'intercommunication tous les commerçants de l'univers peuvent rapidement correspondre avec n'importe quelle partie du monde.

Au point de vue des conditions sociales, c'est la possibilité offerte à toutes les intelligences de pouvoir concourir dans la lutte pour la vie, sans être « handicapées » par les plus fortunés, par suite des sacrifices pécuniaires nécessités pour l'acquisition des idiomes étrangers.

Au point de vue de la liberté humaine, c'est la faculté apportée à tout homme de se fixer en un pays quelconque, là où son désir, sa volonté ou son intérêt l'appelle.

Au point de vue des relations de la vie, c'est encore le libre choix de parcourir sans difficulté, soit par plaisir, soit par appât du gain, toutes régions de notre globe.

Au point de vue des idées pacifiques, c'est la suppression de nombreux « malentendus », sources d'éternels conflits entre les nations.

Après avoir exposé les avantages innombrables que tous les « terriens » obtiendraient de la sorte, on peut hardiment soutenir que la

révolution occasionnée par la découverte de l'imprimerie n'a pas eu dans le passé l'importance de celle que l'on peut imaginer accomplie dans l'avenir, par l'instauration d'un idiome *bis*, langue auxiliaire de tout civilisé.

#### A. — POSITION DE LA QUESTION

##### I

Notre situation dans nos rapports avec les étrangers se présente sous la forme d'un dilemme en apparence « insoluble ».

D'une part, en effet, grâce aux facilités de communications offertes par la science — facilités qui s'accroissent chaque jour, — nous nous trouvons en contact avec des personnes appartenant à toutes les nationalités.

D'autre part, il est indiscutable que l'esprit humain est inapte à apprendre non seulement la totalité des idiomes parlés sur terre, mais encore qu'il est impuissant à acquérir les quelques langues étrangères absolument indispensables.

Effectivement, il faudrait aujourd'hui connaître au minimum quatre langues vivantes (anglais, allemand, italien, espagnol), et la possession de chacun de ces « parlars » demande deux ou trois ans d'étude; c'est donc une moyenne de dix années qu'il faudrait consacrer à cette acquisition, c'est-à-dire un effort impossible à demander à la généralité des individus.

Il n'est donc aucun autre moyen possible pour résoudre la question d'inter-compréhension que l'établissement d'un idiome serf, d'une langue « passe-partout », à l'usage de tous, hors les frontières nationales de chacun.

Quellesera cette langue internationale? Tel est le sujet de cette étude.

Avant de l'aborder, il importe tout d'abord de dissiper les préjugés existants contre une pareille tentative.

Il est inutile de les réfuter en détail. Aux incrédules, aux railleurs, aux irréfléchis, il suffit de dire :

Parmi ceux qui, dans le passé et jusqu'à nos jours, étudièrent cette question et la crurent susceptible d'une solution se rencontrent LEIBNITZ, DESCARTES, les *Encyclopédistes*, CONDILLAC, BURNOUF, JACOB GRIMM, MAX MULLER.

On trouve dans les œuvres de BACON, de PASCAL, de VOLTAIRE, de de LOCKE, de MONTESQUIEU, d'AMPÈRE, de VOLNEY, dans les actes de LITTRÉ et de RENAN la preuve que ces nobles esprits se préoccupèrent de ce sujet.

En ce moment même, ELIE RECLUS, J. NOVICOW, MICHEL BRÉAL et LÉON TOLSTOÏ déclarent que la possibilité d'établissement d'une langue internationale est indiscutable, et pour démontrer l'acuité de ce problème, il y a à peine, quelques mois l'élite intellectuelle de notre patrie s'est associée à la pensée de le mettre à l'étude, en contresi-

gnant un mémoire présenté à l'Académie des sciences par le général SÉBERT.

Il faut que la France reconnaissante apprenne les noms de ces savants animés de si généreuses intentions : Ce sont :

MM. APPELL, D'ARSONVAL, BONNIER, CAILLETET, CARNOT, DUCLAUX, GABRIEL, GUIGNARD, GUYON, HALLER, LANNELONGUE, LAUSSEDAT, ERNEST LAVISSE, LEAUTÉ, LEMOINE, LEVY, LIPPMANN, LOEVY, PAINLEVÉ, PERRIER, POTIER, D<sup>r</sup> ROUX, SARRAU, VIOLLE, tous appartenant à l'Institut.

La seule énumération de ceux qui autrefois considérèrent intéressante la tentative d'établissement d'une langue internationale et de ceux qui la jugent encore telle aujourd'hui est l'unique réponse à faire aux contempteurs de cette noble idée, à ceux qui, sans avoir pris la peine d'étudier cette question, répètent les mots vides de sens : « chimère » ou « utopie ».

Utopies d'hier, vérités de demain.

Il importe encore de dire que la recherche d'une solution à ce grave problème n'est pas une idée « nouvellement éclos ».

Voici plus de deux siècles que d'intrépides travailleurs, toujours méconnus de leurs contemporains, s'acharnent à cette tâche ingrate.

Dès l'année 1665, l'évêque WILKINS publia la première méthode complète de langue universelle et, depuis ce temps, sans relâche, se sont succédé de nombreuses propositions, parfois bizarres mais toujours ingénieuses, pour tenter de dissiper les « malentendus » entre les hommes.

En étudiant les conditions imposées au langage international pour sa mise en pratique, on comprendra qu'aux siècles précédents, du fait même que la nécessité d'un pareil organe n'était pas absolue, les solutions proposées étaient virtuellement impraticables.

Mais, si le XIX<sup>e</sup> siècle peut être dénommé le « Siècle de la Science », le nom que notre époque portera dans l'histoire sera celui de : « Siècle de la Solidarité ».

Et si nous acceptons cette définition du Progrès : « la diminution des distances physiques ou morales », nous constaterons que le siècle finissant a « rapproché les corps » et que le XX<sup>e</sup> siècle nouveau-né a pour mission sacrée de « rapprocher les esprits ».

##### II

Avant d'étudier un problème, il convient d'en établir les données et de bien délimiter tout d'abord le travail à accomplir.

Aussi, antérieurement à toute discussion théorique, est-il indispensable de répondre à ces deux questions :

1<sup>o</sup> Quel est le but d'une langue internationale ?

2<sup>o</sup> Et, à qui une langue internationale est-elle destinée ?

Il faudra ensuite rechercher quelles sont les conditions d'existence essentielles dans un tel organe, formuler les desiderata auxquels il doit

répondre, examiner les solutions proposées et en dresser un programme théorique complet d'exécution.

Le but d'une langue internationale pratique est sans contredit de donner à tous les hommes la faculté :

1° De correspondre avec l'univers entier et d'en recevoir des nouvelles sans passer par l'intermédiaire d'un *traducteur*;

2° De circuler de par le monde et de se faire comprendre de tous sans avoir besoin d'un *interprète*.

Ici, nous pouvons noter déjà une des conditions indispensables de la langue auxiliaire : elle devra être *parlable et scriptible*.

Nous avons posé comme principe qu'il ne s'agit pas d'une langue universelle *unique* à imposer à tous, mais bien d'un idiome *second*.

Or, si la langue maternelle de chaque peuple doit être gardée pour l'expression de ses sentiments intimes dont la suprême et délicate quintessence constitue la littérature nationale, croit-on qu'il soit nécessaire de demander à un langage neutre, étranger, d'être à même de traduire ces sensations spéciales à chaque nationalité? A vouloir exiger cette qualité on risquerait fort de ne pouvoir trouver un organe assez souple pour rendre la diversité des conceptions métaphoriques de toute l'humanité.

Il est infiniment plus sage de penser que la langue seconde ne sera pas un idiome littéraire; ceci nous permet de limiter son influence au seul domaine *utilitaire*, et de dire : l'idiome international devra donner la possibilité d'exprimer l'ensemble des pensées *positives*, à savoir : les notions scientifiques, les termes exigés par les relations mercantiles et ceux employés au cours de la vie usuelle.

En un mot, la langue internationale doit être un instrument quasi-matériel, propre à être manié par les savants, les commerçants, les voyageurs et... Monsieur tout le monde.

Comme en la *République* de Platon, les littérateurs seront exclus de son empire. Quelle nécessité y a-t-il de commettre des poèmes en langue internationale?

Et, de deux choses l'une : ou nous sommes suffisamment initiés pour lire les chefs-d'œuvre nationaux écrits dans leurs idiomes mêmes, ou, nous les étudierons dans des traductions faites dans notre langue maternelle.

On peut dire qu'une langue internationale aurait rempli son but si on peut y traduire : les *Eléments* d'Euclide et le journal *the Times*, — lequel ne publie pas de feuilletons!

La seconde question : *A qui une langue internationale est-elle destinée?* est encore plus importante.

De la réponse faite peut dépendre la réalisation du problème.

En premier lieu, on doit scinder les deux significations incluses dans les mots « à qui »?

A quelles nations? A quels individus dans chaque nation?

Si nous voulons ne pas nous livrer à de poétiques divagations, mais bien rester dans la réalité, il est aisé de constater que les peuples

désirant aujourd'hui communiquer de plus intime manière sont ceux de « civilisation européenne », les peuples de race aryenne. Ce champ d'expansion comprendrait l'Europe et ses colonies et les deux Amériques et n'incluerait pas les races jaunes ou noires.

Il ne faut pas conclure de cette délimitation que les Chinois ou les Japonais ne pourront faire usage de l'idiome international recherché, mais seulement que dans la solution du problème ne doivent pas intervenir d'aussi complexes considérations.

L'exemple suivant fera comprendre la nécessité de cette aire géographique.

Sous prétexte que les Chinois ne peuvent prononcer la lettre R, le pasteur Schleyer, inventeur du *Volapuk*, supprima cette lettre de son langage.

Or, comme certains voyageurs prétendent que les lettres B et D ne sont pas davantage prononçables pour les mêmes peuples, il faudrait également éliminer ces sonorités que tous les Européens, tous les « Blancs » possèdent dans leurs alphabets. Ne serait-ce pas puéril? et si les Chinois ne peuvent réellement pas énoncer le son R, ils agiront comme les Muscadins le firent pour le français, en grasseyant l'idiome international dans lequel ils diront : *Ma paole d'honnéu*; on les comprendra quand même.

Dans chaque nation, *quels sont ceux* auxquels devra être destiné le langage international?

La réponse est aisée : si le futur idiome second de l'humanité veut être digne de son nom, il doit pouvoir être parlé et écrit *par tous*, ou, tout au moins, par tous les hommes sans distinction possédant une éducation primaire.

Il faut que les ouvriers, que les serviteurs eux-mêmes puissent profiter du mode d'intercommunication établi; l'idiome international doit être pour tous un « billet de circulation global ».

De plus, pour que les humbles de la terre, pour que des intelligences quelque peu frustes puissent également profiter de ce merveilleux instrument, il est indispensable que ce langage second soit d'une facilité d'acquisition incomparable. Les femmes, les enfants devraient pouvoir l'apprendre sans difficulté et une des conditions primordiales d'un tel idiome semble que son fonctionnement doive être connu en l'étudiant seul et sans maître.

La *loi du moindre effort* régissant toutes les actions humaines, il paraît indiscutable que l'idiome exigeant le minimum de travail d'acquisition sera adopté pour cette fonction de langue seconde. Pour qu'un idiome soit ainsi *apprenable*, ne faut-il pas qu'il soit édifié par le raisonnement? Une méthode élaborée sur des principes logiques en deviendra d'autant plus aisément assimilable.

Il faut aussi, condition *sine qua non*, que la langue commune des civilisés, si elle doit être artificiellement construite, ressemble aux idiomes existants, et qu'elle contienne toutes les améliorations apportées par l'évolution analytique dans la formation du langage.

Un exemple : la plupart des idiomes actuellement employés ont abandonné les modifications du mot substantif pour exprimer les « cas » de la déclinaison.

Les prépositions remplacent les changements observés dans les langues mortes : « Exemple : *Pierre*; le livre DE *Pierre*; je dis A *Pierre*.

Autre exemple : la règle de position des mots sert également dans ce cas et supprime la nécessité de déformer le mot « objet ».

Dans la phrase : *Pierre bat Paul*, c'est Paul qui reçoit les coups; la place de ce prénom après le mot verbal suffit pour indiquer que son propriétaire subit l'effet de l'action.

En récapitulant les considérations théoriques ci-dessus détaillées, on peut en déduire une définition-programme absolument complète du travail à accomplir :

La langue internationale pratique doit être un idiome étranger unique, parlable et scriptible, de la nature des langues indo-européennes; elle doit être simple et logique, nécessiter le minimum d'efforts dans son acquisition et être apte à pouvoir faire exprimer par tous les hommes l'ensemble des notions positives de la civilisation.

## B. — RECHERCHE DE LA SOLUTION

### I

Le programme d'action étant théoriquement dressé, les données du problème clairement énoncées, comment aboutir dans la pratique?

Les solutions proposées peuvent être de deux natures :

1° Etudier si dans le « stock » des langages existants un idiome répond aux desiderata exprimés;

2° Voir s'il n'est pas possible de créer artificiellement un nouveau mode d'inter-communication.

En examinant la première de ces hypothèses nous nous trouvons en présence d'une subdivision nouvelle, les idiomes connus se partageant en « langues vivantes » et « langues mortes ».

Les langues mortes qui peuvent être mentionnées en ce cas sont : le sanscrit, l'hébreu, le grec et le latin.

Bien que mère de nos idiomes européens, la langue sanscrite, pas plus que l'hébreu, ne semble pratique si on la compare aux deux idiomes classiques.

Le grec et le latin ont cet avantage d'être étudiés dans les écoles, de participer au vocabulaire de toutes les nations modernes. Par contre, leurs syntaxes sont complètement différentes de celles des langues vivantes, et, ce qui milite surtout contre leur adoption est cet obstacle d'une difficulté d'acquisition tellement grande que les élèves des lycées de tous pays, après de nombreuses années de travail, ne peuvent réussir à s'assimiler ces langues *mortes*.

Ce dernier qualificatif indique que le lexique de ces idiomes n'est plus en rapport avec nos pensées, et que, de ce fait même, monu-

ments impérissables d'un glorieux *passé*, ils ne peuvent prétendre à la fonction de langage de l'*avenir*.

Ici, il faut mentionner la proposition faite par quelques savants de les « moderniser » afin de les rendre viables; mais dans ce cas il serait nécessaire d'en réformer la grammaire entière et de renouveler leur vocabulaire.

On créerait ainsi un idiome artificiel à base de grec ou de latin. Cette conception est à étudier dans la seconde série des idiomes internationaux; elle a l'inconvénient d'être une combinaison bâtarde, seulement acceptable comme pis-aller. S'il faut modifier à ce point un langage, n'est-il pas préférable d'en bâtir un de toutes pièces?

Au contraire, la pensée d'adopter une langue vivante comme idiome international est essentiellement pratique et pourrait être adoptée si la réalisation de cette proposition était *possible*.

Bien qu'aucun idiome connu ne possède cette qualité essentielle d'être ou logique ou même facilement assimilable, les avantages immédiats sont tellement grands que l'effort demandé serait justifié.

Supposons que le français ou l'anglais soit adopté comme langage international, en apprenant un de ces idiomes difficiles les étrangers pourraient non seulement communiquer entre eux, mais en même temps s'imprégner du génie d'une grande nation.

Ce qui rend impraticable une telle tentative, est qu'aucun peuple ne saurait consentir à la suprématie intellectuelle attribuée à celle d'entre les nations dont l'idiome serait seul universellement connu, et qui, de par la force des choses, deviendrait la langue unique de l'humanité.

Nous assistons à un réveil des nationalités; les luttes linguistiques se poursuivent dans l'univers entier. Aucun groupement humain ne veut abandonner la langue des ancêtres, symbole de la vitalité d'un peuple. Pouvons-nous concevoir la France sans la langue française? Comment exiger d'une autre contrée un pareil suicide national? Personne n'oserait l'imposer au plus petit peuple, à plus forte raison à de grandes puissances.

Les langues mortes offrent tout au moins cet avantage d'être *neutres* et de ne pas susciter la moindre jalousie dans cette « élection ».

Le problème semble donc insoluble si le génie de l'homme ne parvient pas à forger un instrument d'inter-communication.

De ce que les efforts effectués dans cette voie n'ont pas encore abouti, faut-il conclure à l'impossibilité d'une telle création? Ceci serait enfantin.

Pendant des siècles on nia la possibilité de percer les montagnes et sous le Cenis, le Gothard et le Simplon les chemins de fer circulent « aujourd'hui ».

L'isthme de Suez n'est plus qu'une légende géographique et demain les deux Amériques seront coupées par le canal de Panama.

L'homme, qui a modifié la nature même de son lieu de séjour pour établir des communications physiques, ne saurait-il trouver de même un moyen de communication intellectuelle?

Déjà la marine possède son code international de signaux; la chimie a une nomenclature universelle; il est tout aussi aisé de créer un langage neutre commun pour l'ensemble de l'humanité.

Toute langue est constituée par une grammaire et un vocabulaire. Il faut donc rechercher dans les idiomes vivants les éléments rationnels de la grammaire de la langue seconde; puis, les règles grammaticales étant fixées, procéder à l'élaboration du dictionnaire international.

## II

Quelques chercheurs affirment que le vocabulaire est la principale difficulté dans la solution du problème; cette assertion nous semble une erreur puisque la contexture des mots sera indiscutablement modifiée par des prescriptions théoriques.

Supposons, en effet, que, après avoir remarqué les fautes d'orthographe occasionnées par le redoublement de consonnes semblables, on dise *a priori*: les consonnes répétées ne sauraient exister dans un vocabulaire pratique; ne voit-on pas l'influence de cette règle grammaticale sur la constitution d'un dictionnaire?

De plus, si l'on veut bien admettre que les mots sont de simples signes conventionnels graphiques de nos pensées, ou encore, au point de vue auditif, de simples sonorités conventionnelles, on comprendra combien peu importe dans un idiome neutre étranger la signification donnée à tel ou tel assemblage de lettres.

Si pour un Français le mot « boîte » évoque un objet déterminé en parlant à ses concitoyens, lorsqu'il veut désigner oralement le même objet à tous les Anglo-Saxons, il faut que ce même Français émette une sonorité signifiant dans notre langage « l'art du pugilat », le vocable « box », qui signifie « boîte » en anglais.

C'est donc par un phénomène de sonorité conventionnelle que ce Français exprime ainsi sa pensée en « étranger ».

Par conséquent dans la formation d'un langage international il faudra, en premier lieu, établir une grammaire rationnelle d'où seront déduites les formes de mots propres à exprimer les pensées.

Nous savons, dans notre recherche, que le minimum d'efforts doit être demandé à l'intelligence et, de ce fait, il faudra adopter la méthode pédagogique qui permet la plus prompte acquisition: j'ai nommé *l'enseignement par l'aspect*.

Est-il possible d'obtenir des procédés inédits pour aider à l'esprit humain dans ce travail considérable: la connaissance d'un idiome nouveau.

A l'heure actuelle, si nous voulons apprendre *un mot* d'une langue étrangère, il faut que la mémoire fasse un effort immense, puisque l'on doit d'un bond aller du sens connu dans sa langue nationale à l'expression étrangère à classer dans sa mémoire.

Il semble tout d'abord impossible d'en agir autrement.

Pourtant, si l'on nous présentait un texte d'une langue étrangère à traduire, que ce texte fût imprimé en caractères de diverses couleurs

et que l'on nous ait dit au préalable: « les mots imprimés en rouge sont des substantifs; ceux en violet, des verbes; les qualificatifs sont tous les vocables *verts*, etc. », n'est-il pas indiscutable que la facilité de traduction en serait singulièrement accrue?

Cette hypothèse n'est évidemment pas praticable sous cette forme des « couleurs ». Mais n'existe-t-il pas d'autres sensations matérielles tout aussi énergiques que celles éprouvées par la « coloration »?

Tous les grammairiens s'accordent à dire que « la classification » est le meilleur moyen d'acquérir un idiome.

Il convient donc de rechercher si la création de moyens physiques de reconnaissance aussi grossiers et pourtant aussi maniables que la vision « polychrome » est possible.

La mensuration, la sonorité ne sauraient-elles être employées à cet effet?

Entre les deux mots français: « je » et « anticonstitutionnellement », il y a une distinction de *longueur* facilement reconnaissable!

Souvenons-nous ici que le langage est divisé par tous les savants en deux grandes catégories: les *notions exactes* et les idées de rapport entre les mots, ces idées de rapport représentant des *notions vagues*.

Ainsi chacun des mots: « cheval, grand, courir, fortement », énoncés *isolément* donnent à eux seuls la perception d'un sens bien déterminé.

Au contraire les mots: « oh! de, car, le, ce, que », ne signifient rien par eux-mêmes.

Les Chinois, gens très sages, nomment ces deux catégories de vocables les mots *pleins* (de sens) et les mots *vides* (de sens).

Or, en considérant les deux séries de mots français ci-dessus inscrits, on peut constater que l'ensemble des mots vides (de sens), expressions de notions de rapport, est composé de vocables *beaucoup plus courts* que l'autre série: celle des mots pleins (de sens).

Il en est de même dans toutes les langues vivantes, bien que de trop nombreuses exceptions ne permettent pas de nous servir de cette observation dans leur usage.

Dans un idiome artificiellement créé, on pourra au contraire convertir en *loi* cette manifestation de l'esprit humain et faire contribuer à la perception des sens cette différenciation entre la « longueur » des mots.

Autre observation non moins intéressante: à qui viendrait-il à l'esprit en ce moment de créer un néologisme adverbial autrement qu'avec la finale *ment*? Un verbe nouveau peut-il se faire sinon terminé en *er*, bien qu'en français on compte quatre conjugaisons finissant en: *er, ir, oir et re*.

On agit ainsi involontairement, par une sorte de phénomène de *gravitation intellectuelle*. C'est vers la plus grande masse (de mots) que se dirigent les vocables nouveaux pour se conformer à la struc-

